

Madame Agathe BECKER
Maire de Saint Rémy lès Chevreuse
Hôtel de Ville
2, place Victor Hugo
78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE

Saint-Rémy le 8 Décembre 2014

Objet : Avenir de Saint Rémy lès Chevreuse au sein de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC)

Madame le Maire,

Les deux dernières réunions des 25 novembre et 1^{er} Décembre 2014 du Conseil Communautaire de la CCHVC ont montré des divergences profondes sur la vision d'avenir de cette Communauté.

La non volonté de consensus sur un premier vote négatif quant au seul projet du Préfet de Région sur la constitution d'une communauté d'agglomération de 800 000 habitants puis une deuxième délibération quant à l'avenir de la CCHVC, tel que vous l'avez proposé, risque de compromettre un futur débat serein et constructif sur les perspectives futures.

Toutefois, il nous semble prématuré d'affirmer aujourd'hui que l'avenir de Saint Rémy lès Chevreuse, tout autant que celui de Chevreuse (dont le maire, rappelons-le, avait écrit en Juin dernier au Préfet tout le bien qu'il espérait d'un rapprochement de sa commune avec la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines (CASQY) !), serait meilleur au sein de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (CAPS).

Lors de la réunion, animée par Monsieur HUGONNET, Maire de Limours, que vous avez organisée le 21 Novembre dernier sur la Réforme Territoriale, vous avez exprimé votre conviction en ce sens annonçant que le débat était dorénavant ouvert.

Nous espérons qu'il n'est pas déjà clos. Quoique !

En vous entendant à la sortie de la réunion du 1^{er} Décembre, vous et vos adjoints laissiez entendre qu'une délibération en ce sens serait présentée au prochain Conseil Municipal du 18 Décembre.

Pourquoi une telle précipitation ? Pourquoi un tel changement d'orientation de votre part, vous qui avez affirmé durant votre campagne électorale, comme les autres listes concurrentes d'ailleurs, votre attachement à la CCHVC ?

Parce qu'elle ne fonctionne pas, dont 'acte. Mais la plupart des Communautés de Communes ont connu des divergences fortes à leur création avant de réussir à travailler ensemble.

Parce qu'entre temps le Préfet de Région a « sorti » son projet de CA de 800 000 habitants et qu'il faut prendre position, voire proposer des amendements. Certes, mais comme l'a indiqué Monsieur HUGONNET, vous avez quelques mois devant vous pour ce faire et donc le temps d'en débattre avec les Saint Rémois car :

- Entrer dans la CAPS (créée en Janvier 2003, 11 communes, 125 000 habitants), c'est entrer dans la future fusion de la CAPS et de EUROP'ESSONNE (créée en Janvier 2007, 14 communes, 150 000 habitants),
- Que pèsera notre commune de 8 000 habitants dans cet ensemble de 275 000 habitants ?
- Au sein de l'OIN, ce ne sont plus les communes qui délivrent les permis de construire mais l'Etat. Avec 275 000 habitants, les communes seront rapidement soumises à un PLUI. Vous qui souhaitez maîtriser à juste titre notre urbanisme, le pourrez-vous encore ?
- **Qu'en sera-t-il de la pression fiscale ? Nous payons déjà des impôts pour une Communauté de Communes qui ne fonctionne pas.** Mais devons-nous demain payer pour des équipements qui ne nous concernent pas ? Les subventions de l'Etat tant attendues au niveau de l'OIN auront-elles réellement des retombées pour nous ?
- Vous considérez que Saint Rémy (et Chevreuse) seront les poumons verts du Plateau de Saclay. Quelle assurance en avons-nous puisque les 7500 logements en cours de construction sur ce plateau n'étaient pas imaginés il y a dix ans ?
- N'y a-t-il pas d'autres alternatives que de laisser mourir la CCHVC ?

Tous ces sujets et bien d'autres méritent un vrai débat et pourquoi pas un référendum populaire comme d'autres communes environnantes en ont organisé sur des sujets aussi sensibles et controversés.

Nous sommes prêts à travailler avec vous sur questions fondamentales pour l'avenir de notre Commune et apporter notre éclairage.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Ensemble pour un autre cœur de ville

Habitants de Beauséjour

Daniel Calinaud

François Jullien

Saint Rémy Environnement

Union des Amis du Parc

Vivre les Hauts de Saint Rémy

Pierre Choay

Catherine Giobellina

Martine Michel

Lettre adressée en copie :

- Mr le Préfet de la Région Ile de France, Préfet de Paris
- Membres du Conseil Municipal de Saint Rémy lès Chevreuse
- Adhérents des Associations